



## Intitulé de l'action

### PRATIQUES ET POSTURES D'ACCOMPAGNEMENT EN MISSION LOCALE A L'EPREUVE DES NOUVEAUX CADRES D'INTERVENTION

#### Finalités de l'action

Accompagner les équipes en charge de l'accompagnement des jeunes à conscientiser les pratiques et les défendre.

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- **Contribuer à la professionnalisation** dans un contexte de changement, construire les fondements d'une pratique commune, conjointement salutaires au conseiller, à l'équipe et au jeune.
- **S'approprier des repères méthodologiques et posturaux** dans l'exercice de sa fonction : aider chacun à concevoir des outils d'accompagnement utiles aux personnes.
- **Développer une pratique réflexive** sur son identité professionnelle, sa pratique ; son rapport à l'institution et au changement et enfin sur la dynamique des relations entre les acteurs.
- **Valoriser son travail et celui de l'équipe**, être confiant sur son rôle d'accompagnement positif en fonction de ses propres besoins et de la réorganisation générale.

#### Public concerné

Conseillères et chargées d'animation de la Mission Locale du Bergeracois.

#### Prérequis à l'entrée en formation

Avoir une pratique professionnelle de l'accompagnement des jeunes et ne pas assurer une posture d'encadrement.

#### Durée, Dates et lieux

- 4 journées de formation.
- En groupe les 26 et 27 septembre 2024 puis 14 et 15 novembre 2024.
- La structure permettra à chaque participant de se consacrer 1 journée au travail à réaliser en fonction des projets d'intersession.
- Au sein des locaux de la Mission Locale.

#### Evaluation et suivi de la prestation

- Questionnaire initial et final de positionnement
- Evaluation à chaud en fin de formation
- Puis sont adressé à la structure les documents suivants :
  - Bilan final de la formation
  - Attestations de formations et de présence individuelles

**Accessibilité aux  
personnes en  
situation de  
handicap**

Conformément à la réglementation (loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées/articles D.5211-1 et suivants du code du travail). L'organisme de formation CIBC Sud Aquitaine peut proposer des aménagements (technique, organisationnel et/ou pédagogique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'organisme de formation mobilise des compétences externes et les dispositifs ad-hoc pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations. Pour mettre en place les aménagements souhaités liés à votre situation de handicap, contactez une de nos Référentes Handicap CIBC Sud Aquitaine : [hassiba.guellab@cibcsudaquaine.net](mailto:hassiba.guellab@cibcsudaquaine.net) (05.59.27.39.69)

**Coordonnées des contacts**

- Formateur
- Resp. Pédagogique
- Référent Administratif

**RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :**

**Directrice du CIBC SA Cathy BORDIS, [cathy.bordis@cibcsudaquaine.net](mailto:cathy.bordis@cibcsudaquaine.net)**

**FORMATRICE :**

**MARIE HELENE DOUBLET, [marie.helene.doulet@cibcsudaquaine.net](mailto:marie.helene.doulet@cibcsudaquaine.net)**

**REFERENTE ADMINISTRATIF :**

**Morgane BOUMERA, [morgane.boumera@cibcsudaquaine.net](mailto:morgane.boumera@cibcsudaquaine.net) (05.59.27.39.69)**

**FI  
NAN  
CE  
MENT**

Prise en charge par l'employeur

